

PAR COURRIER

Le 22 juin 2015

Objet : Demande d'accès # 2015-05-82– Lettre réponse

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 25 mai dernier, concernant l'immeuble situé au 782 Boulevard Saint-René Ouest à Gatineau, lot n° 4811896 du cadastre rénové du Québec.

Les documents suivants sont accessibles et joints à la présente. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation, 1^{er} février 2011, 2 pages
2. Cession de certificat d'autorisation, 5 mai 2011, 2 pages
3. Lettre du 18 mai 2011 et pièce jointe, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. Enrique Alvarenga, analyste de votre dossier, au numéro 418 521-3858, poste 4148.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Diane Barry

p. j. (4)

c.c. M. Christian Perron,
Direction régionale de l'Outaouais



Gatineau, le 1^{er} février 2010

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

6781951 Canada inc. (Alary Construction)
C.P. 82040, succursale Les Promenades
Gatineau (Québec) J8T 8B6

N/Réf. : 7430-07-01-01161-00
400677411

Objet : Travaux en milieu humide – Projet domiciliaire et commercial « Centre d'activités du boulevard de la Cité » dans la ville de Gatineau (secteur Gatineau)

Madame,
Monsieur,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 1^{er} octobre 2009 et complétée le 27 janvier 2010, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Le remblai d'une superficie de 38 059 m² de littoral d'un milieu humide de situation 3 afin de permettre la réalisation du projet de développement domiciliaire et commercial situé sur le lot 1 273 204 du cadastre du Québec, dans la ville de Gatineau (secteur Gatineau).

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

-2-

N/Réf. : 7430-07-01-0116100
400677411

Le 1^{er} février 2010

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

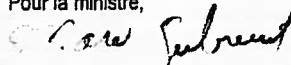
- Certificat de conformité municipale de la Ville de Gatineau, signé par Me Suzanne Ouellet, greffier et directeur du service de greffe, le 28 février 2008;
- Demande de certificat d'autorisation concernant le projet de développement domiciliaire et commercial « Centre d'activités du boulevard de la Cité » dans la ville de Gatineau (secteur Gatineau), Mme Annie Croteau, biologiste, Cima+, 24 septembre 2009;
- Addenda à la demande de certificat d'autorisation concernant le projet de développement domiciliaire et commercial « Centre d'activités du boulevard de la Cité » dans la ville de Gatineau (secteur Gatineau), Mme Dominique Chalifoux, technicienne en environnement, Cima+, 7 octobre 2009, 4 pages;
- Engagement pour la servitude de mise en conservation du milieu humide, enregistré par Me Viviane Foucault, notaire et signé par M. Jacques Alary, promoteur, le 22 octobre 2009;
- Addenda à la demande de certificat d'autorisation concernant le projet de développement domiciliaire et commercial « Centre d'activités du boulevard de la Cité » dans la ville de Gatineau (secteur Gatineau), Mme Dominique Chalifoux, technicienne en environnement, Cima+, 30 octobre 2009, 3 pages;
- Addenda à la demande de certificat d'autorisation concernant le projet de développement domiciliaire et commercial « Centre d'activités du boulevard de la Cité » dans la ville de Gatineau (secteur Gatineau), Mme Dominique Chalifoux, technicienne en environnement, Cima+, 19 novembre 2009, 3 pages;
- Addenda à la demande de certificat d'autorisation concernant le projet de développement domiciliaire et commercial « Centre d'activités du boulevard de la Cité » dans la ville de Gatineau (secteur Gatineau), Mme Dominique Chalifoux, technicienne en environnement, Cima+, 27 janvier 2010, 1 page;
- Addenda à la demande de certificat d'autorisation concernant le projet de développement domiciliaire et commercial « Centre d'activités du boulevard de la Cité » dans la ville de Gatineau (secteur Gatineau), Mme Dominique Chalifoux, technicienne en environnement, Cima+, 27 janvier 2010, 1 page.

Le projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour la ministre,



Marc Dubreuil
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de l'Outaouais

MD/AW/mb

PRÉPARÉ PAR: 

APPROUVÉ PAR: 

COPIE

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs

Québec 

Gatineau, le 5 mai 2011

CESSION DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., c. Q-2, article 24, 2^e al.)

7813023 Canada inc.
169, boulevard Gréber
Gatineau (Québec) J8T 3R1

7812040 Canada inc.
169, boulevard Gréber
Gatineau (Québec) J8T 3R1

N/Réf. : 7430-07-01-01161-01
400813053

Objet : Cession de certificat d'autorisation concernant un terrain situé dans la ville de Gatineau

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de la demande de cession de certificat d'autorisation du 2 mai 2011, reçue le 2 mai 2011, formulée par M. Alain Adam, concernant le certificat d'autorisation délivré en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), à 6781951 Canada inc., le 1^{er} février 2010, j'autorise, conformément au deuxième aliéna de l'article 24 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la cession de ce certificat d'autorisation à 7813023 Canada inc. et à 7813040 Canada inc.

Cette cession est délivrée à l'égard du projet décrit ci-dessous :

Le remblai d'une superficie de 38 059 mètres carrés de littoral d'un milieu humide de situation 3 afin de permettre la réalisation de développement domiciliaire et commercial situé sur les lots 4 110 486 et 4 110 487 du cadastre du Québec, dans la ville de Gatineau.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente cession de certificat d'autorisation :

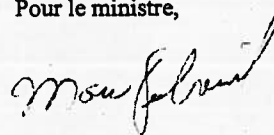
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 2 mai 2011 et signée par MM. Alain Adam et Jacques Alary;
- Courriel adressé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, daté du 3 mai 2011, concernant les nouveaux numéros de lots, M. Simon Drolet, technicien en urbanisme, Ville de Gatineau.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément au certificat d'autorisation cédé et aux documents qui en faisaient partie. Ce projet devra également être réalisé et exploité conformément aux documents qui font partie intégrante de cette cession.

En outre, cette cession de certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



MD/AW/mb

Marc Dubreuil,
Directeur régional de l'analyse et de
l'expertise de l'Outaouais

Copie certifiée conforme remise à M. Jacques Alary

PRÉPARÉ PAR: 

APPROUVÉ PAR: 

Gatineau, le 18 mai 2011

7813023 Canada inc.
169, boulevard Gréber
Gatineau (Québec) J8T 3R1

7813040 Canada inc.
169, boulevard Gréber
Gatineau (Québec) J8T 3R1

N/Réf.: 7430-07-01-01161-01
400813053

**Objet: Cession de certificat d'autorisation concernant un terrain situé dans la ville
de Gatineau**

Madame,
Monsieur,

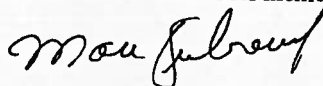
À la suite d'une vérification à votre dossier, nous avons constaté une erreur typographique sur la cession de certificat d'autorisation, signée le 5 mai dernier, par M. Marc Dubreuil, directeur régional de l'analyse et de l'expertise de l'Outaouais.

Plus précisément au niveau de l'adresse d'un des demandeurs. Nous aurions dû lire 7813040 Canada inc. et non 7812040 Canada inc.

C'est pour cette raison que nous vous envoyons la première page corrigée de votre cession de certificat d'autorisation. Veuillez noter que cette dernière annule et remplace la précédente.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MD/JL/mb



Marc Dubreuil
Directeur régional de l'analyse
et de l'expertise de l'Outaouais

p. j. page 1 de la cession de certificat d'autorisation

COPIE

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs

Québec

Gatineau, le 5 mai 2011

CESSION DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., c. Q-2, article 24, 2° al.)

7813023 Canada inc.
169, boulevard Gréber
Gatineau (Québec) J8T 3R1

7813040 Canada inc.
169, boulevard Gréber
Gatineau (Québec) J8T 3R1

N/Réf. : 7430-07-01-01161-01
400813053

**Objet : Cession de certificat d'autorisation concernant un terrain situé
dans la ville de Gatineau**

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de la demande de cession de certificat d'autorisation du 2 mai 2011, reçue le 2 mai 2011, formulée par M. Alain Adam, concernant le certificat d'autorisation délivré en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), à 6781951 Canada inc., le 1^{er} février 2010, j'autorise, conformément au deuxième aliéna de l'article 24 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la cession de ce certificat d'autorisation à 7813023 Canada inc. et à 7813040 Canada inc.

Cette cession est délivrée à l'égard du projet décrit ci-dessous :

Le remblai d'une superficie de 38 059 mètres carrés de littoral d'un milieu humide de situation 3 afin de permettre la réalisation de développement domiciliaire et commercial situé sur les lots 4 110 486 et 4 110 487 du cadastre du Québec, dans la ville de Gatineau.

900-8 20110518